

Titre de la réunion	Assemblée générale
Lieu	Maison des URPS
Date	Mardi 29 juin 2021 – 15h00
Organisateur	URPS MK PDL
Participants (19)	<p><u>Présentiel</u> : M. Couny, Mme Hadjez, M. Trehout, M. Montaubric, M. Le Tallec, M. Gagliardi, Mme Lubi Leon, Mme Duplay, Mme Foucher, M. Aubert, M. Lemerle, M. Rossignol, M. Chevet, Mme Caillaud, Mme Henon, Mme Croguennec</p> <p>Invités : M. Clavery (Commissaire aux Comptes)</p> <p><u>Conférence audiovisuelle</u> : M. Simon, M. Mosbah <u>Excusés avec pouvoir</u> : M. Sosson, M. Gaillard</p>
Ordre du jour	<p>PARTIE 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approbation du rapport moral de l'exercice clos au 31/12/2020 • Approbation du rapport financier de l'exercice clos au 31/12/2020 • Lecture du rapport général sur les comptes annuels et du rapport spécial du commissaire aux comptes des exercices clos depuis le 31/12/2020 • Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2020 et quitus au Président • Affectation du résultat de l'exercice 2020 • Lecture et vote du règlement intérieur • Election du poste de vice-président • Approbation du rapport d'activité 2020 • Validation du budget 2021 • Approbation des indemnités mensuelles forfaitaires au titre de Président, Secrétaire, Trésorier. • Lecture du rapport de la commission de contrôle • Renouvellement des membres de la commission de contrôle <p>PARTIE 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représenter les kinésithérapeutes libéraux • Participer à l'organisation de l'exercice professionnel • Informer et soutenir les nouveaux modes d'exercice coordonné • Développer l'utilisation de système d'information partagés • Valorisation du rôle du kinésithérapeute dans l'offre de soins • Organisation interne • Questions diverses

Première partie

Introduction	<p>Le président, M. Couny, ouvre l'Assemblée Générale ordinaire et introduit M. Clavery, le Commissaire aux Comptes. M. Montaubric est désigné secrétaire de séance.</p> <p>M. Clavery présente les missions génériques d'un Commissaire aux Comptes et ses missions pour l'URPS. Il résume les sommes perçues par chaque élu au cours de l'année 2020. Les élus n'ayant pas de question particulière, M. Clavery se retire de la séance.</p> <p>Mme Henon récapitule les délégations de pouvoirs reçues pour cette assemblée :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Sosson a délégué son pouvoir à M. Hadjez ;- M. Mosbah a délégué son pouvoir à M. Gagliardi ;- M. Gaillard a délégué son pouvoir à M. Aubert ;- M. Simon a délégué son pouvoir à M. Trehout.
Approbation du rapport moral	<p>M. Lemerle présente le rapport moral de l'exercice clos au 31/12/2021 Il évoque la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 : travail de régulation, recherche d'équipements et communication sur les mesures d'hygiène. Il rappelle, en parallèle, les autres missions de l'URPS. Il évoque :</p> <ul style="list-style-type: none">- La participation aux instances de démocratie sanitaire ;- L'InterURPS ;- L'organisation de l'exercice professionnel et interprofessionnel ;- L'organisation de l'offre de soins de premiers recours ;- Les commissions ;- Le développement de l'utilisation de systèmes d'information partagée : GCS e-Santé, DMP, messagerie sécurisée... <p>M. Couny prend le relai et évoque l'année à venir en exprimant son désir de travailler ensemble, d'avancer pour les confrères de la région. Il rappelle aux élus que l'URPS renforce son équipe pour être à la hauteur de ses ambitions.</p> <p>L'Assemblée Générale vote le rapport moral à l'unanimité. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>
Approbation du rapport financier	<p>M. Montaubric présente le rapport financier. Les recettes de l'année 2020 sont en hausse : 243 583€ vs 185 416€ en 2019, grâce aux subventions de l'ARS. (BDK, régulation Covid, Hygiène). En revanche, une légère baisse de la subvention ACOSS est constatée, liée aux élections. M. Montaubric explique le fonctionnement de l'ACOSS aux nouveaux élus.</p> <p>Il présente ensuite les catégories de dépenses : elles s'élèvent à 227 588€ vs 177 206€ en 2019. Elles sont principalement liées à :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'achat de matériels dans le cadre de la gestion de la crise du Covid-19 (masques...) ;- Le versement d'indemnités dans le cadre de la cellule de crise interne et de la régulation lors de la pandémie ;- La hausse de la location des bureaux suite à l'augmentation de la surface avec les salles de réunions du premier étage,

<p>Approbation du rapport financier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La conception des fiches autour de l'hygiène et de l'outil d'aide pour le BDK envoyés aux kinésithérapeutes : création graphique et impression ; - La contractualisation avec un consultant dans le cadre du projet REPER ; <p>M. Montaubric signale que les indemnités kilométriques ont baissées à cause de la pandémie et la mise en place de la visioconférence (3 456€ vs 20 584€ à 2019).</p> <p>M. Lemerle rappelle qu'il faut une réserve de 3 à 6 mois pour sécuriser les ressources humaines.</p> <p>L'Assemblée générale approuve le rapport tel qu'il a été présenté. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>
<p>Approbation des comptes et quitus au Président</p>	<p>L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et financier de l'exercice clos au 31/12/2020, donne quitus au Président de sa gestion.</p> <p>L'assemblée générale donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice ainsi que du rapport spécial de l'exercice 2020.</p> <p>Lesdits comptes sont certifiés sans réserve.</p> <p>Par conséquent, l'assemblée générale décide d'approuver les comptes 2020 et d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à + 16 713.47 euros en totalité au compte de report à nouveau. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p> <p>La somme disponible sur les comptes bancaires s'élève à 275 983€ au 31/12/2020.</p>
<p>Lecture et vote du règlement intérieur</p>	<p>Mme Henon et M. Couny présente à l'assemblée les propositions de modifications du règlement intérieur par le bureau</p> <p>Après avoir entendu la proposition du nouveau règlement intérieur, l'assemblée générale décide d'amender le règlement intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le chapitre 2, section D CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE ; - le chapitre 2, section G VOTES ; - le chapitre 3. <p>Suite à ces modifications, elle approuve ce nouveau règlement intérieur. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>
<p>Élection du second vice-président</p>	<p>Suite à la modification du règlement intérieur, le bureau propose l'élection d'un 2^{ème} vice-président.</p> <p>Après accord de l'ensemble des membres, le vote est réalisé à main levée.</p> <p>L'Assemblée Générale vote ce nouveau poste à l'unanimité. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p> <p>Un poste de vice-président est ouvert. M. Trehout se porte candidat. L'Assemblée Générale élit à l'unanimité M. Trehout au poste de second vice-président. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>

<p>Approbation du rapport d'activité 2020</p>	<p>M. Lemerle parcourt rapidement le rapport d'activité et réexplique l'ensemble des structures : leurs fonctionnements et leurs intérêts.</p> <p>M. Le Tallec s'abstient de voter car il n'a pas reçu le rapport par courriel en amont de l'assemblée. Il propose d'en prendre connaissance après l'assemblée générale et de revenir vers les chargées de mission et le bureau au besoin.</p> <p>L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité 2020. Votes pour : 17 // Votes contre : 0 // Abstention : 1</p>
<p>Validation budget 2021</p>	<p>M. Gagliardi présente le budget prévisionnel 2021. Le budget prévisionnel compte 205 000 euros de recette pour 298 700 euros de dépenses. Les recettes n'étant pas suffisante, le trésorier souhaiterait constituer des projets pour aller chercher des financements autre que l'ARS.</p> <p>Il propose d'augmenter l'investissement bureautique en investissant dans des ordinateurs pour les membres du bureau. Il propose également de travailler autour d'un projet d'investissement immobilier qui permettrait de financer les frais liés à la MDU.</p> <p>M. Gagliardi présente un formulaire de note de frais qui sera mis sur le drive. Mme Duplay propose de faire un menu déroulant pour les codes correspondant aux actions.</p> <p>L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel tel qu'il est établi. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>
<p>Indemnités mensuelles forfaitaires</p>	<p>M. Gagliardi rappelle que le Commissaire aux Comptes recommande de n'indemniser sur forfait que 3 membres du bureau pour garder une gestion désintéressée de l'association.</p> <p>Les membres échangent autour des modalités d'indemnisation. M. Le Tallec et M. Chevet expriment leur volonté de se renseigner sur la manière de valoriser le temps passé par les membres et non indemnisés (lecture et traitement des mails...)</p> <p>Les membres votent un taux d'indemnisation horaire à 20 AMK. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p> <p>L'Assemblée Générale vote les indemnités mensuelles des postes de président, secrétaire et trésorier. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>
<p>Indemnités mensuelles forfaitaires</p>	<p>Les indemnités sont limitées à 2 demi-journées par arrêté du 2 juin 2010 fixant le plafond des indemnités susceptibles d'être allouées aux membres des assemblées et des bureaux des URPS - Article 2 « Cette indemnité est perçue par demi-journée dans la limite de deux demi-journées par jour ».</p> <p>L'Assemblée générale valide l'indemnité exceptionnelle reçues en 2020 par certains élus d'un montant de 3 ½ journée. Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>

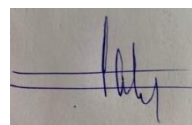
<p>Commission de contrôle</p>	<p>Mme Caillaud lit le rapport de la commission de contrôle.</p> <p>L'assemblée générale approuve le contenu du rapport de la commission de contrôle.</p> <p>Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p> <p>L'Assemblée Générale propose le renouvellement de la commission de contrôle. Ils exerceront leurs fonctions pendant 1 an. Les candidats sont : Mme Caillaud, M. Rossignol, Mme Duplay.</p> <p>L'Assemblée Générale valide les membres de la commission de contrôle.</p> <p>Votes pour : 18 // Votes contre : 0 // Abstention : 0</p>
<p>2ème partie</p>	
<p>Analyser les besoins en santé et l'offre de soins</p>	<p><u>CRSA</u> :</p> <p>M. Couny et Mme Hadjez sont missionnés pour participer aux rencontres.</p> <p><u>CTS et CATS</u> :</p> <p>Loire Atlantique : Mme Caillaud est missionnée pour participer au CTS (titulaire) et M. Montaubric pour participer au CATS (titulaire)</p> <p>Maine et Loire : M. Lemerle est missionné pour participer au CTS (suppléant) et au CATS.</p> <p>Mayenne : M. Simon est missionnée pour participer au CTS (suppléant) et au CATS (titulaire)</p> <p>Sarthe : Mme Duplay est missionnée pour participer au CTS (suppléante) et Mme Foucher pour participer au CATS (titulaire)</p> <p>Vendée : M. Aubert est missionnée pour participer au CTS (titulaire) et M. Trehout et Mme Lubi Léon pour participer au CATS (titulaire)</p> <p><u>ORS</u> :</p> <p>M. Lemerle étant nommé, il est missionné pour participer au bureau pour 1 an. M. Gagliardi sera suppléant. M. Couny propose une représentation interURPS pour cette instance.</p> <p><u>U2P</u> :</p> <p>M. Lemerle arrive en fin de mandature, M. Gagliardi est missionné pour prendre sa succession.</p>
<p>Participer à l'organisation de l'exercice</p>	<p><u>CORECS</u> :</p> <p>M. Couny est missionné pour participer aux rencontres.</p> <p><u>Permanence des soins ambulatoires en kiné respiratoire</u></p> <p>Une commission spécifique permettra aux élus de travailler sur la thématique.</p> <p><u>ONDPS</u> :</p> <p>M. Couny et M. Gagliardi sont missionnés pour participer aux rencontres.</p> <p><u>GIP LAVAL</u> :</p> <p>M. Simon et M. Le Tallec sont missionnés.</p>

<p>Participer à l'organisation de l'exercice professionnel</p>	<p><u>SAS 44 :</u> M. Montaubric est missionné pour participer aux groupes de travail.</p> <p><u>SAS 72 :</u> Mme Duplay informe les membres de la mise en place de groupe de travail sur la thématique. Elle est missionnée pour participer aux éventuelles rencontres.</p>
<p>Informier et soutenir les nouveaux modes d'exercice coordonné</p>	<p><u>CPTS :</u> M. Montaubric est missionné pour participer au quintet CPTS et au groupement d'employeur interURPS.</p> <p><u>ESP CLAP :</u> Mme Hadjez est missionnée pour participer au conseil d'administration</p> <p><u>DAPS 85 :</u> Mme Lubi Leon est missionnée pour participer aux assemblées générales du DAPS 85. M. Aubert sera suppléant.</p> <p><u>DAC 44 :</u> M. Le Tallec est missionné pour participer aux groupes de travail.</p> <p><u>DAC 49 :</u> M. Lemerle est missionné pour participer aux groupes de travail.</p> <p><u>PASS AGE :</u> La représentation de l'URPS au conseil d'administration est stoppée. L'Assemblée ne missionne aucun élu pour participer aux rencontres.</p>
<p>Développer l'utilisation de systèmes d'information partagés</p>	<p><u>LE COMITÉ STRATÉGIQUE E-SANTÉ</u> M. Couny est missionné pour participer au comité.</p> <p><u>GCS e-santé</u> M. Lemerle est nommé au comité exécutif du GCS. Il est missionné pour terminer son mandat. La représentation à ce comité sera envisagée en interURPS.</p> <p><u>Bilan Diagnostic Kinésithérapique et les outils numériques :</u> M. Le Tallec et M. Hugo Rossignol sont nommés référents pour mettre en place les rencontres sur les territoires.</p> <p><u>Repérage des fragilités chez les personnes âgées :</u> Mme Caillaud et M. Montaubric sont nommés référents pour ce projet.</p> <p><u>Préhabilitation du patient âgé avant traitement chirurgical d'un cancer :</u> M. Lemerle et Mme Caillaud sont nommés référents pour ce projet.</p> <p><u>Prise en charge des maladies neurodégénératives :</u> Mme Caillaud est nommée référente sur ce projet.</p>

<p>Valoriser le rôle du kinésithérapeute dans l'offre de soins</p>	<p><u>Prise en charge des addictions :</u> Mme Caillaud est nommée référente sur ce projet.</p> <p><u>Prévention de la iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée – Projet OCTAVE :</u> M. Lemerle et Mme Caillaud sont nommés référents pour ce projet.</p> <p><u>Le parcours de soins d'activité physique et sportive pour les patients atteints de maladie chronique :</u> M. Trehout est nommé référent pour ce projet.</p> <p>Après échange avec les membres, les référents sont officiellement nommés lors des rencontres de commissions.</p>
<p>Gestion de la crise sanitaire</p>	<p><u>Enquête « vos pratiques autour du dépistage COVID 19 »</u> Les résultats du sondage sont présentés aux membres de l'URPS. Des actions seront proposées aux membres du bureau.</p>
<p>Organisation interne</p>	<p>M. Couny propose aux membres de l'assemblée de créer les commissions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission « Communication » <i>M. Le Tallec sera référent de cette commission pour le bureau</i> • Commission « Gériatrie, maladies chroniques, relations associations-patients » <i>Mme Hadjez sera référente de cette commission pour le bureau</i> • Commission « Prévention, sport et santé » <i>M. Gagliardi sera référent de cette commission pour le bureau</i> • Commission « Exercice professionnel – coordonnés, soins non programmés, permanence des soins » <i>M. Trehout sera référent de cette commission pour le bureau</i> • Commission « Etudiant, démographie, installation, formation, recherche » <i>Mme Lubi Leon sera référente de cette commission pour le bureau</i> • Commission « Numérique, gestion de crise » <i>M. Couny sera référent de cette commission pour le bureau</i> • Commission « Interpro – Lobbying, représentation, fonctionnement URPS » <i>M. Montaubric sera référent de cette commission pour le bureau</i> <p>Un tableau récapitulatif sera envoyé aux élus pour qu'ils se positionnent sur la commission qu'ils souhaitent rejoindre.</p>
<p>Prochaine rencontre</p>	<p>La prochaine rencontre de l'Assemblée Générale ordinaire est proposée le 7 décembre 2021. L'heure est à confirmer.</p>

M. Patrick COUNY, président

M. Jean-Baptiste MONTAUBRIC, secrétaire

Annexe 1

	FONCTION	P D	NOM - PRENOM	ADRESSE PRO	CP	COMMUNE
BUREAU	Président	49	COUNY P.	22 rue des Malpiques	49350	GENNES
	Vice-pdt 1	44	HADJEZ C.	31 place de preux	44800	SAINT-HERBLAIN
	Vice-pdt 2	85	TREHOUT P.	276 rue des Hetres	85560	LONGEVILLE SUR MER
	Secrétaire	44	MONTAUBRIC J-B	7 quai Hervé Rielle	44490	LE CROISIC
	Secr. adj.	44	LE TALLEC J.	15 rue des colombiers	44140	LA PLANCHE
	Trésorier	85	GAGLIARDI J.	5 square de l'ermitage	85300	CHALLANS
	Très. adj.	85	LUBI LEON M.	3 passage du pont-levis	85600	MONTAIGU
MEMBRES		85	AUBERT C.	9 avenue des Acacias	85660	SAINT PHILBERT DE BOUAINE
		44	CHEVET B.	56 route des sorinières	44120	VERTOU
		72	DUPLAY A-C	16 Impasse A.Saffray	72000	LE MANS
		72	FOUCHER E.	115 rue du G ^{ral} de Gaulle	72190	COULAINES
		44	GAILLARD J.	16 place du commerce	44600	SAINT NAZAIRE
		44	CAILLAUD S.	29 bis rue Briancière	44120	VERTOU
		49	LEMERLE J-Y	33 rue Eugène Roinet	49000	ANGERS
		72	MOSBAH H.	12 rue Henri Dunant	72200	LA FLECHE
		44	ROSSIGNOL H.	24 bis rue du bois Hardy	44120	VERTOU
		53	SIMON D.	6 rue de la Libération	53150	MONTSURS
		49	SOSSON L.	103 rue de la Gemmetrie	49124	SAINT BARTHELEMY D'ANJOU